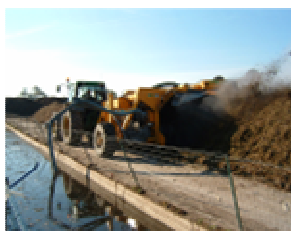


Dossier de presse

**L'association Agriculteurs Composteurs de France
lance sa charte de bonnes pratiques
de compostage agricole.**

le 14 avril 2005

**Le savoir faire agricole
pour la valorisation des matières organiques**



Dans ce dossier

- L'association et la démarche des **Agriculteurs Composteurs de France** p 3

- Témoignages p 5
 - o **François Dusannier**, agriculteur composteur dans le Pas-de-Calais
 - o **Noël Adam**, agriculteur composteur dans le Haut-Rhin
 - o **François Basch**, Président du SYMTESE (Syndicat Mixte de Traitement des Eaux de Sélestat et Environs) et Maire de Muttersholtz (Bas-Rhin)

- La **charte de bonnes pratiques** de compostage agricole p 7

- **Pourquoi** une charte ? p 7

- **Trame** au service des acteurs du développement agricole p 8

- Trame et les Agriculteurs Composteurs de France p 10

- **Contacts** p 11

Agriculteurs Composteurs de France : l'association

L'association Agriculteurs Composteurs de France a été créée en **mars 2003** à l'initiative de cinq agriculteurs avec l'appui de Trame, organisme national de développement agricole.

Ses objectifs sont de :

- >> **développer l'implication des agriculteurs** dans la filière de traitement des déchets organiques,
- >> **garantir un savoir-faire technique** des agriculteurs dans le compostage,
- >> **maîtriser la qualité de production et d'utilisation** d'amendements organiques,
- >> **promouvoir l'autonomie des personnes** dans le cadre de leur métier.

Deux ans après sa création, l'association regroupe **16 exploitations adhérentes**, fédère l'activité de **21 plates-formes** de compostage et représente le traitement de près de **200 000 tonnes** de bio-déchets (déchets verts, boues de stations d'épuration, fraction fermentescible des ordures ménagères, effluents d'élevage, déchets de l'industrie agroalimentaire végétale).

Agriculteurs Composteurs de France : la démarche

- >> **Privilégier l'échange** d'informations, de méthodes, d'expériences, de contacts, d'idées, de solutions à l'aide de rencontres régulières chez les adhérents.
- >> Créer une **image de marque**, à l'aide d'un logo, de supports de communication **et maintenant d'une charte**.
- >> Assurer **une veille technologique**, avec l'aide d'experts.
- >> Mettre en œuvre **et mutualiser des études**.
- >> **Valoriser le métier** d'agriculteur composteur.

Témoignage de François Dusannier, agriculteur composteur et associé de la société Agriopale Services (Pas de Calais)

François Dusannier est associé à cinq autres agriculteurs au sein de la SARL Agriopale Services dans le Pas de Calais. Cette société créée en 1998 s'est intéressée très vite au compostage des déchets verts, mais a dû faire face à certaines difficultés pour opérer à des choix techniques et répondre aux marchés publics. François explique ici ce que le groupe « Agriculteurs Composteurs de France » lui a apporté et en quoi cela le fait progresser ...

« C'est en 2003 que nous avons intégré le groupe de départ ACF, et quelle évolution depuis ! De 1998 à 2002, nous étions isolés et avons du mal à trouver les éléments de réponse à nos problèmes. L'association nous a fait faire des pas de géants, très vite grâce aux échanges entre adhérents sur nos expériences et mises en commun de soucis ou réflexions. Nous pouvions enfin progresser sur le technique mais aussi sur l'économique, car nous échangeons tous nos chiffres aussi bien sur les marchés, les coûts de revient, mais aussi sur les fameux marchés publics

C'est la partie réglementaire qui reste la plus difficile à gérer. Grâce à l'association, nous avons pu interroger certains ministères sur des questions très précises et nous avons eu à chaque fois une réponse, preuve de la reconnaissance du groupe !

Nous organisons des réunions régulièrement et à chaque fois c'est un plaisir de se retrouver, de visiter les sites des collègues et de faire « l'actualité de groupe » où chacun expose librement ce qu'il a vécu ou rencontré depuis nos dernières réunions. Nous faisons progresser notre métier, mais aussi nous tissons de vrais liens. La rédaction de la charte a été le premier résultat concret visible de l'extérieur du groupe, mais nous échangeons et progressons en permanence ».

Témoignage de Noël Adam, agriculteur composteur dans le Haut-Rhin

« Nous avons toujours été à la recherche de solutions pour redresser le taux de matières organiques de nos sols. Avec l'épandage de boues de papeterie, nous nous sommes heurtés à un refus de la population locale. Dans le même temps, les collectivités locales ont été encouragées à développer des solutions de valorisation pour leurs déchets organiques. Nous avons donc réfléchi dès 1998, à développer une activité de compostage des déchets verts. C'est grâce à cette activité que j'ai pu m'installer sur l'exploitation agricole.

Très vite nous avons ressenti l'intérêt de composter des boues de stations d'épuration. D'une part, parce que nous disposions d'un structurant carboné (les refus de criblage du compostage de déchets verts) et d'autre part, parce que les collectivités sont à la recherche de solutions complètes pour le traitement des déchets organiques. Pour ce faire nous avons créé Agrivalor qui compte trois agriculteurs associés et qui a mis en place deux sites de compostage de boues de stations d'épuration sur le département du Haut-Rhin. La démarche collective pour laquelle nous avons opté dans le cadre d'Agrivalor nous permet de mutualiser des moyens matériels, techniques et humains et d'assurer un service de proximité et de qualité aux collectivités.

Nous faisons partie de l'association Agriculteurs Composteurs de France parce que nous sommes convaincus que l'échange qui est développé nous éclaire au quotidien dans les choix que nous faisons. »

Témoignage de François BASCH, Président du SYMTESE (Syndicat Mixte de Traitement des Eaux de Sélestat et Environs) et Maire de Muttersholtz (Bas-Rhin)

« En tant que Président du SYMTESE, je suis évidemment confronté à la problématique du recyclage des boues de station d'épuration. Notre station d'épuration traite actuellement les eaux usées de 10000 équivalent habitants et produit 1200 tonnes de matières sèches dont 800 tonnes sont compostées par la société Agrivalor pour le recyclage en agriculture. Le recyclage en agriculture par compostage me semble être la meilleure alternative. Le compostage de nos boues présente un gros avantage en terme d'acceptabilité et d'image.*

Néanmoins il est important de produire un compost de qualité, ce qui implique un travail rigoureux dans le suivi analytique et la traçabilité, depuis notre aire de stockage des boues jusqu'à l'épandage du compost dans les champs.

C'est pour cela que nous faisons confiance à Agrivalor qui s'est donnée les moyens humains pour relever ce défi. Mais c'est aussi parce que ce sont des agriculteurs. De ce fait, ce sont les premiers utilisateurs du compost qu'ils produisent, et ça, c'est un gage de qualité et de sécurité très important. »

*** Agrivalor** est une société qui regroupe de moyens techniques, matériels et humains pour la valorisation des déchets organiques en agriculture. Elle est gérée par des agriculteurs. Agrivalor est membre de l'association Agriculteurs Composteurs de France.

La charte de bonnes pratiques de compostage agricole

« Ensemble pour l'environnement »

La charte est le fruit du travail des adhérents et d'une collaboration avec Trame et l'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

La charte de bonnes pratiques définit des engagements sur l'ensemble des étapes du compostage : de la configuration de la compostière à la sensibilisation au bien fondé de cette pratique, en passant par la maîtrise de la qualité dans le process de traitement et par la maîtrise de la qualité du produit et de sa valorisation.

La charte sera mise en application sur les 21 sites des adhérents dès 2005. Elle sera régulièrement actualisée, notamment, pour tenir compte du paysage réglementaire et normatif en constante évolution.

La version intégrale de la charte de bonnes pratiques est téléchargeable sur le site Internet de Trame : <http://www.trame.org>

Pourquoi une charte ?

Cette charte est une mise en commun et une valorisation des savoir faire des adhérents de l'association. Elle a pour objectif de fixer un dénominateur commun d'exigence qualité pour les adhérents et servira de socle à l'image de marque de l'association. Disponible pour le plus grand nombre (par Internet), cette charte est en même temps un guide de bonnes pratiques, un document de référence.

Comme son nom l'indique : « Ensemble pour l'Environnement », la charte matérialise le souhait exprimé par les agriculteurs composteurs de mettre en œuvre des solutions environnementales locales, durables et concertées.

C'est également une base de discussion entre agriculteurs composteurs et collectivités locales soucieuses d'une valorisation maîtrisée de leurs déchets. C'est aussi un gage de la professionnalisation accrue du métier.

**4 réseaux associatifs + un centre de ressources
=
Trame au service des acteurs du développement agricole**

Trame est une mise en commun de moyens et de compétences pour animer les quatre réseaux suivants :

⇒ **L'Ancema**

Association Nationale des Cercles d'Echanges et de Machines Agricoles. Elle réunit 10 cercles soit environ 3000 exploitations adhérentes

⇒ **Le Bcma**

Bureau de Coordination du Machinisme Agricole qui représente les agriculteurs auprès de la filière machinisme et anime un réseau de 250 conseillers machinisme.

⇒ **La Fnasavpa**

Fédération Nationale des Associations de Salariés Agricoles pour la Vulgarisation du Progrès Agricole. Elle regroupe 56 associations départementales, soit près de 7000 adhérents.

⇒ **La Fngeda**

Fédération Nationale des Groupes d'Etudes et de Développement Agricole. Elle réunit 1500 groupes, soit près de 50000 agriculteurs sur toute la France

Trame apporte son appui aux réseaux pour

- ◆ fédérer les associations départementales et régionales,
- ◆ accompagner et coordonner les actions des différents échelons,
- ◆ former les responsables et animateurs,
- ◆ siéger dans les instances nationales,
- ◆ faciliter la mise en relation entre les groupes ou associations,
- ◆ mutualiser et valoriser les actions collectives,
- ◆ organiser des évènements et développer des projets nationaux.

TRAME, un centre de ressources de développement agricole et rural

- ◆ Trame mène des recherches actions sur des thèmes innovants : énergies renouvelables, transmission des exploitations agricoles diversifiées, agriculture durable, ...
- ◆ Trame élabore et diffuse des outils méthodologiques : la mallette agriculture services compris, le Tractoguide ...
- ◆ Trame propose des formations et interventions : organisation du travail et emploi salarié, projet sur un territoire, communication, ...
- ◆ Trame informe via
 - le Journal de Trame
 - Travaux et Innovations
 - www.trame.org

Trame est financée par

- les cotisations des fédérations adhérentes,
- les fonds de l'ADAR (Agence de Développement Agricole et Rural),
- les prestations formations-interventions et les publications.

Pour en savoir plus www.trame.org

Trame et les Agriculteurs Composteurs de France

Conformément à sa mission d'appui à **l'innovation en agriculture**, Trame a initié depuis plusieurs années un travail de recherche sur les **différentes activités de services** que peut assurer l'agriculture au sein des territoires ruraux. En 2000, la publication de la mallette intitulée « **Agriculture Services Compris** » brosse un panorama en 10 cahiers thématiques de l'ensemble des activités de services en devenir au nombre desquelles on compte **le recyclage des déchets verts**.

A partir de cette base, l'équipe du centre de ressource Trame, identifie des initiatives permettant d'approfondir les enjeux liés aux différentes activités. C'est en 2002 que l'idée d'un groupe national d'agriculteurs composteurs prend corps.

Trame, convaincu de la validité de la **formule associative** et de **l'efficacité de l'échange d'expériences** entre agriculteurs, accompagne alors la création de l'association Agriculteurs Composteurs de France (20 mars 2003). Avec l'aide de ce groupe, Trame a pu caractériser des bonnes pratiques de compostage agricole.

Dans le cadre de sa mission de développement agricole, Trame souhaite également, à partir de l'expérience d'Agriculteurs Composteurs de France, organiser des références réglementaires, techniques et économiques pour aider le « portage » de projet de compostage par les agriculteurs.

François Dusannier, agriculteur composteur, nous explique ici en quoi la collaboration avec Trame l'intéresse...

« Trame est un organisme intéressant de part sa vocation d'appui à toute forme d'innovations qui peuvent conforter l'agriculture et les agriculteurs. Il a su dès le départ entendre les idées exprimées par les fondateurs d'Agriculteurs Composteurs de France.





L'appui à l'animation de notre association, fourni par Trame, nous est précieux. Les différents dossiers que suit l'animateur, sur la production d'énergies renouvelables à la ferme notamment, nous permettent d'assurer une veille technologique au sein de notre groupe. A chaque rencontre, par exemple, nous mettons à l'ordre du jour un sujet qui dépasse le compostage : méthanisation, huiles carburants, bois énergies

Notre collaboration a notamment bien fonctionné dans le cadre de la réalisation de la charte de bonnes pratiques de compostage.

Enfin, Trame est un bon canal pour la diffusion nationale de nos messages vers les autres organismes professionnels. Ceci nous permet de rester bien en phase avec le monde agricole. »





Contact Presse

Valérie Lavorel, chargée de communication

 **Trame**, 9 rue de la Baume, 75008 Paris
 01 44 95 08 13  01 40 74 03 02
 v.lavorel@trame.org

Contact Agriculteurs Composteurs de France

Luc Meinrad, animateur

 **Trame**, 9 rue de la Baume, 75008 Paris
 01 44 95 08 29  01 40 74 03 02
 l.meinrad@trame.org

Lucien Gerbier, président

 Fosse Bellay, 49700 Cisay la Madeleine